

Compte-rendu Conseil Municipal

Vendredi 26 Juin 2020

L'an **Deux Mil Vingt**, le **Vingt-six Juin**, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de **VILLAGES DU LAC DE PALADRU**, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Paladru sous la présidence de M. Henri PRIETO, premier adjoint.

Date de convocation : 19 Juin 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Ernest ORTIZ, Henri PRIETO, Daniel SEYVE, Céline DE NARDI-CANTELE, Jérôme FOROT, Janine GARIN, Marceline BOUJU, Gilles TOUBLANC, Françoise FERNANDEZ, Nicolas ROQUE, Carole GALLIN, Carole FABBRI, Alexandre MEUNIER-BEILLARD, Kevin BLACHON.

Nombre de conseillers représentés : 5

Denis CARRON (pouvoir à Henri PRIETO), Christiane COLLOMB (Pouvoir à Kevin BLACHON), Marie-Noëlle LEGARCON (Pouvoir à Alexandre MEUNIER BEILLARD, Laurence CHANEL (Pouvoir à Ernest ORTIZ), Lionel SEIGLE-VATTE (Pouvoir à Jérôme FOROT).

Nombre de conseillers absents : 0

Secrétaire de séance : Marceline BOUJU.

1) ANNULATION DES LOYERS COMMERCES ALIMENTAIRES JUIN

Le Conseil complète sa décision précédente et accorde l'annulation des loyers des commerces alimentaires jusqu'à fin Juin, et pour le Relais de la Tourelle jusqu'à fin juillet car les travaux ne sont pas terminés.

Adopté à l'unanimité par le conseil

2) ANNULATION TITRE OM.

Annulation d'un titre relatif à la redevance ordures ménagères au nom de POSTURE VELO datant de 2017, émis par erreur.

Adopté à l'unanimité par le conseil

3) INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

L'indemnité de conseil est attribué au Trésorier de Voiron au taux maximum de 100 %

Adopté à l'unanimité par le conseil

4) CONTRAT DE TRAVAIL AGENT TECHNIQUE PROLONGATION JUSQU'EN SEPTEMBRE 2020

Le contrat de M. Christian PERRIN est prolongé jusqu'au 30 septembre 2020. Il complètera l'équipe et remplacera M. POMMIER en arrêt maladie jusqu'au 5 août 2020 et en congés ensuite.

Adopté à l'unanimité par le conseil

5) INSTALLATION COMPTEURS LINKY DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Refusée si les compteurs sont à l'intérieur à moins qu'ils puissent être déplacés à l'extérieur, au nom du principe de précaution. Pour les compteurs placés à l'extérieur on ne peut pas s'y opposer.

Contres : 4 Abstentions : 0 Pour : 15

6) CENTRE VILLAGE PALADRU : LOGETTE FORAINS

Il est prévu la pose de 2 logettes pour desservir en électricité lors des manifestation extérieurs. La décision est reportée au prochain conseil municipal par manque d'informations

7) APPROBATION MODIFICATION POSS PLAGE DE PALADRU

(Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours)

Adopté à l'unanimité par le conseil

8) DEMANDE ACCA POUR RELAIS CYNEGETIQUE

Demande de raccordement au réseau d'eau de la cabane des chasseurs. La mairie prend en charge le matériel, le reste est à la charge de l'ACCA. Cette cabane restera ouverte pour tout public, dans le cadre du relais cynégétique. C'est l'A.C.C.A. qui gère l'entretien.

Adopté à l'unanimité par le conseil

9) TRAVAUX ENS DU CHASSIGNEU : DEMANDE DE SUBVENTION

Approbation de deux devis pour travaux sur l'ENS (Espace Naturel Sensible) du marais du Chassigneu au Pin :

Devis EID : fauche marais : 2506.98 €

Devis Espace Nature Isère : conseil sur aménagement de la mare pédagogique : 5 190.00 €

Ces travaux sont subventionnés par le Département à hauteur de 75 %.

Adopté à l'unanimité par le conseil

10) PRESENTATION CANTINE LE PIN

Présentation des premières esquisses. La cantine passera à 78 places. Trois sociétés ont été consultées pour la maîtrise d'ouvrage :

ORIGINE Montant des travaux estimé à 226 000 €. Honoraires : 14 %

LATITUDE N'a pas établi d'estimation.

CATELAN 3 choix à faire ultérieurement

– ossature bois 173 520 €

– béton 174 000 €

– maçonnerie + enduit 165 520 € - Montant des honoraires : 10.90 %

La proposition retenue pour la maîtrise d'ouvrage est celle de Mr Eric CATELAN des Abrets.

Une demande de subvention devra être déposée avant le 1er octobre 2020.

Approbation de la convention avec le Pays Voironnais pour la maîtrise d'ouvrage des travaux de cablage électrique de l'école de Le Pin nécessaires au raccordement à la fibre.

Adopté à l'unanimité par le conseil

11) DEVIS PLAN BATIMENTS PALADRU – ETUDE VOXOA

VOXOA a été mandaté pour une étude sur 4 bâtiments communaux :

- maternelle et primaire,
- maison de la pêche et de la nature
- bibliothèque
- ancienne poste

Pour la poursuite de cette étude, VOXOA demande que soient réalisés des plans de géomètre pour chacun des bâtiments :

3 Devis : - SINTEGRA	11 844 €
- ISAGEO	7 776 €
- AGATE	10560 €

Le cabinet ISAGEO est retenu.

Adopté à l'unanimité par le conseil

12) TRAVAUX ENTRETIEN VOIRIE – DEVIS EIFFAGE

Travaux d'entretien annuel sur la voirie communale. Décision de continuer avec l'entreprise EIFFAGE. Montant devis pour 2020 = 19764.00 €

Adopté à l'unanimité par le conseil

13) REMPLACEMENT COPIEUR MAIRIE DE PALADRU (A L'ETAGE)

Le photocopieur de 2009 doit être remplacé car n'est plus compatible avec la version WINDOWS 10. Décision de remplacer le photocopieur pour un montant de 2635 € HT

Adopté à l'unanimité par le conseil

14) DEPLACEMENT POTEAU INCENDIE LE PIN

Pour un montant de 7 064.70 €. Ce déplacement est nécessaire pour l'aménagement de la propriété de l'ancienne épicerie au Pin. Il sera installé de l'autre côté de la route.

15) TIRAGE AU SORT DU JURY D'ASSISES

Carole FABBRI donne les numéros de pages et de lignes de la liste électorale pour le tirage au sort de 7 noms pour la désignation des jurés d'assises.

- Clor Christian	1956	Le Pin
- Dutreize Deschaux Beaume Danielle	1967	Le Pin
- Blanchon Lucas	1997	Le Pin
-Laranjeira Kévin	1984	Paladru
-Accorso Philippe	1971	Le Pin
-Vittoz Claude	1964	Le Pin
-Pellitteri Jarrin Françoise	1952	Le Pin

16) PROMOTION INTERNE PERSONNEL COMMUNAL

M. le 1^{er} adjoint informe le Conseil que Pascale BUDILLON est nommée au grade d'attachée, et propose au Conseil de valider cette promotion et de créer le poste d'ATTACHE.

Adopté à l'unanimité par le conseil

17) COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

Com. Voirie : Il est convenu qu'il n'y aura plus de dérogations pour les camions en transit. Seules seront autorisées les livraisons faites sur la commune de villages de Paladru.

Com. Bâtiments : Henri PRIETO précise que dans la commission bâtiment, le dossier le plus urgent est l'extension du cimetière de Paladru.

Généralités : Pour éviter tout problème il est demandé que les convocations des commissions soient faites par les secrétaires.

18) DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil n'exerce pas son Droit de Prémption Urbain sur les ventes suivantes :

-Maison individuelle	834. route de Fayet Veysins. Paladru	275 000 €
-Maison individuelle	912 route de Brézin. LE PIN	245 000€

19) QUESTIONS DIVERSES

Céline DE NARDI CANTELE informe du projet de supprimer les compacteurs situés au terrain de foot pour les remplacer par deux colonnes qui seraient situées à l'arrière des bâtiments techniques municipaux.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 23 juillet à 20h30 mairie de Paladru ;

La séance est levée à 23 h30